

**Département de l'Yonne Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



Date de convocation :	6 juin 2011	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	6 juin 2011	En exercice: 29 Présents : 27 Votants : 28

Séance du mardi 14 juin 2011

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mardi quatorze juin deux mille onze à dix neuf heures, à la salle communale de Villecien, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT (supplée Madame Manuelle MOINE), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Mohamed EL HAÏBA (supplée Monsieur Thierry LEAU), Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Monsieur Louis BOUCHERON, Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Manuelle MOINE (supplée par Monsieur Yann CHANDIVERT)
Monsieur Thierry LEAU (supplée par Monsieur Mohamed EL HAÏBA)
Madame Valérie BRUSIN (a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BAUSSART)
Monsieur Michel THIAVILLE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Convention avec le SIVU du Tholon pour prise en charge des dépenses liées au tri sélectif de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne et désignation des représentants

N° ADM/2011/34	Conseil communautaire du 14 juin 2011
----------------	--

OBJET : Convention avec le SIVU du Tholon pour prise en charge des dépenses liées au tri sélectif de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne et désignation des représentants

Compte tenu de l'intégration de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne à la Communauté de Communes du Jovinien depuis le 1^{er} janvier 2011 et de son adhésion au Sivu du Tholon, il convient de se substituer à la commune les dépenses liées au tri sélectif, pour l'année 2011 uniquement, sachant que le syndicat sera dissout au 1^{er} janvier 2012.

Il est nécessaire, pour ce faire, de désigner 2 représentants titulaires et 2 suppléants qui siégeront au sein du Syndicat et d'établir une convention entre les deux collectivités pour les participations financières.

Vu l'exposé du président,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

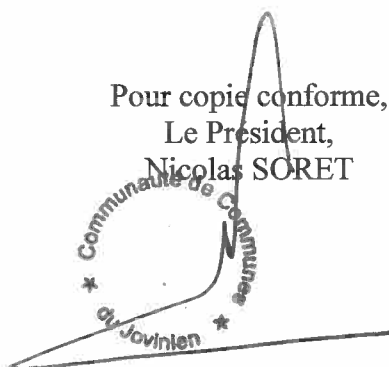
DECIDE de désigner les représentants suivants :

Titulaires : - Monsieur Jean-Pierre BAUSSART
- Madame Frédérique COLAS
Suppléants : - Monsieur Louis BOUCHERON
- Madame Paule-Hélène BORDERIEUX

ACCEPTE les termes de la convention permettant de régler le coût résiduel du service de tri sélectif en apport volontaire.

AUTORISE le président ou son représentant à signer cette convention ainsi que les éventuelles pièces annexes.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 18/07/2011

date de publication : 19/07/2011